

Novitates

Découverte d'une population de *Sphingonotus caerulans* dans une carrière abandonnée, à Resteigne (Belgique, UTM: FR 56 51)

Nicolas Cors
Rue Try d'Alaude, 14
5032 Bossière

Christophe Pontégnie
Rue de l'Ecole Moderne, 2
7060 Soignies

Samenvatting

Ontdekking van een populatie van *Sphingonotus caerulans* in een verlaten steengroeve te Resteigne (België). Tijdens de inventarisatie van de westelijke Famenne door de vereniging Jeunes et Nature werd op 5 augustus 1996 de steengroeve van Resteigne onderzocht. Deze verlaten steengroeve bestaat uit een aantal plateaus met een hoogteverschil van circa 30 meter. De vegetatie is er zeer schraal. Op het tweede plateau werd *Sphingonotus caerulans* ontdekt, een nieuwe soort voor België. Er werden drie wijfjes en drie mannetjes gevonden, waaronder ook juvenielen. Enkele dagen later werd een vegetatie-opname van de plaats gemaakt en werden een aantal dieren gemeten. De dichtsbijge vindplaatsen van de soort liggen nabij Charleville-Mézière, zowat vijftig kilometer zuidelijk.

En 1994 a germé l'idée d'un atlas des orthoptères de Famenne occidentale dans la tête de deux Jeunes & Natuiriens (Couvreur & Gosseries, 1995). Deux camps

de recensement de ces insectes ont déjà été réalisés, le premier du 4 au 13 août 1995 à Wiesmes et le second du 1 au 10 août 1996 à Lessive. Les relevés se font par



Photo 1: *Sphingonotus caerulans*: un mimétisme parfait / *Sphingonotus caerulans*: een perfecte mimicry. Photo C. Pontégnie.

groupes de trois personnes, à vélo, chaque groupes ayant 2 ou 3 carrés de 5 x 5 Km à prospector. Outre les espèces d'orthoptères recensées, chaque relevé comprend une série d'informations sur le site. Le camp de 1996 nous réservait une grande et bonne surprise. Le 5 août 1996, par une météo favorable (beau temps, T 25-30°C), nous effectuons, avec l'aide d'Olivier Van Damme, un relevé dans la carrière de Resteigne (commune de Tellin). Le site, à l'abandon depuis 15 ans, était une exploitation de calcaire givetien. Il se présente en une succession de plateaux disposés à la manière de marches d'escaliers et séparés par des parois abruptes (d'environ 30m de haut), le tout étant orienté plein sud. Les plateaux sont des zones planes (de surface approximative 100m x 30m) à végétation très éparsse. Nous y découvrons *Chortippus biguttulus* (L.), *C. brunneus* (Thunb.) et *Myrmeleotettix maculatus* (Thunb.), ces deux derniers criquets étant typiques des milieux ensolillés à végétation peu dense. La carrière semble être tout à fait propice à *Oedipoda caerulescens* (L.) que nous n'avons pas manqué de chercher. Sur le deuxième plateau, un criquet à ailes bleues s'envole enfin. Aussitôt, nous pensons à *O. caerulescens*. Nous l'attrapons mais remarquons avec surprise que son aspect général dénote avec celui de *O. caerulescens*. Après un bref examen de l'insecte, nous acquérons la certitude qu'il ne s'agit pas de cette espèce. A l'aide de la clé du "Guide des Sauterelles Grillons et Criquets d'Europe occidentale" de H. Bellman et G. Luquet, nous déterminons le criquet et parvenons à la conclusion qu'il s'agit d'une femelle de *Sphingonotus caerulans* (L.). En effet, ses très longues élytres et sa tête proéminente, vue de profil, lui donne une silhouette caractéristique. De plus cette espèce ne possède pas le décrochement sur le bord supérieur du fémur postérieur, caractéristique du genre *Oedipoda*. Enfin, l'absence de bande noire sur l'aile, les tibias postérieurs d'un bleu uni et les tympans largement ouverts ne laissent planer aucun doute sur la détermination de l'espèce.

Après une investigation minutieuse des différents plateaux, nous dénombrons trois femelles dont deux juvéniles et trois mâles dont également deux juvéniles. Ceci indique que l'espèce est présente depuis au moins un an et suggère que le site lui convient puisqu'elle s'y reproduit. Notons aussi que sur les 5 plateaux qui constituent le site, seul les trois du milieu étaient occupés par *Sphingonotus*. Huit individus ont été mesurés

ultérieurement, le tableau des mesures se trouve en annexe.

Quelques jours plus tard, le 10 août, Jean-Marc Couvreur et Marc Paquay effectuent un relevé des espèces végétales présentes. Les deux graminées dominantes, présentes par plaques, sont *Agrostis gigantea* et *Poa compressa*: deux graminées indicatrices d'un sol pauvre et superficiel. On peut noter la présence, également en petites quantités, d'espèces calciphiles et pionnières telles que *Origanum vulgare*, *Arenaria serpyllifolia*, *Tussilago farfara*, *Hypericum perforatum*, *Solanum dulcamara* et *Clematis vitalba*. Comme espèces ligneuses pionnières signalons quelques pieds de *Carpinus betulus*, *Salix caprea*, *Larix decidua*, *Pinus sylvestris*, *Betula pendula*, *Salix purpurea* ssp. *lambertiana* et *Acer platanoïdes*.

Sphingonotus caerulans est une espèce qui n'a jamais été signalée en Belgique (Devriese, 1988). Elle était présente jadis au Grand-Duché du Luxembourg où elle semble avoir disparu depuis les années 60. En effet, l'article "Provisorische ROTE LISTE der Heuschrecken Luxemburgs (Orthoptera, Saltatoria)" de Marc Meyer (1989), signale qu'elle n'y a plus été observée avec certitude depuis 20 ans. Plus récemment, l'espèce a été observée en France près de Charleville-Mézière, dans une station située à une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau de Resteigne. Dans le "Bulletin de la société d'Histoire Naturelle des Ardennes, Tome 82, 1992", Alain Graftiaux fait en effet état de la découverte d'une femelle à Les Ayvelles, le 23 août 1985 sur un terrain vague (Graftiaux, 1992). Deux autres données récentes, dans le massif de Fontainebleau en région parisienne, sont signalées par Luquet (1994). La première station est une carrière abandonnée des Pentes du Marchais en bordure du Golfe de Larchant à La Chapelle-la-Reine. L'observation date du 18 septembre 1993. La deuxième observation a été faite à Essonne le 1 septembre 1980. Selon Luquet, l'espèce était assez commune au siècle dernier en région parisienne (Luquet, 1994).

Discussion

La découverte de cette espèce dans la carrière de Resteigne, un lieu qui n'est pourtant pas tout à fait inconnu des naturalistes, montre combien la recherche systéma-



Photo 2: 1 des plateaux de la carrière de Resteigne / één van de plateaux van de Resteigne groeve. Photo C. Pontégnie.

tique et périodique peut, pour certains groupes (insectes, plantes), améliorer la connaissance fine de la répartition d'espèces pour lesquelles seules des indications assez générales existent.

On peut également se poser la question de la migration d'insectes aussi exigeants quant à leur milieu de vie. Nous savons que *Sphingonotus caerulans* vole avec une aisance remarquable (Luquet, 1994) et est sans doute capable de coloniser rapidement des sites potentiels et relativement distants les uns des autres. Ceux-ci devraient être prospectés régulièrement à l'avenir, particulièrement dans la région étudiée, ce qui permettra peut-être d'appréhender une évolution ou une installation nouvelle, notamment en fonction de la météo.

De plus, il peut être confondu avec *Oedipoda caerulescens* si l'on n'y porte pas attention: raison de plus pour regarder de plus près les prochains criquets à ailes bleues que vous aurez l'occasion d'observer.

Mais cette découverte est sans doute aussi en relation avec les récentes observations, sous nos latitudes, d'insectes à répartition plus méridionale. En effet, ces dernières années, on remarque une multiplication d'observations de plusieurs espèces d'orthoptères telles que *Conocephalus discolor* (Kleukers et al., 1996), *Oecan-*

thus pellucens (Paquay et al., 1996), *Meconema meridionale* (Couvreur, 1996) pour les orthoptères ainsi que *Sympetrum fonscolombii*, *Crocothemis erythraea* pour les odonates (in AVES, 1996). Les étés chauds à faible pluviosité sont sans doute l'une des causes de ces remontées.

Quoiqu'il en soit, la présence de *Sphingonotus caerulans* en Belgique n'est certainement pas due à un seul facteur. L'absence d'activité sur les plateaux de la carrière a probablement aussi favorisé l'installation de l'espèce. Son maintien à Resteigne dépendra d'une foule de circonstances que l'avenir nous apprendra... peut-être.

Remerciements

Nous tenons à remercier Jean-Marc Couvreur et Axel Gosseries pour la relecture critique de l'article ainsi que pour les informations qu'ils nous ont fournies. Merci aussi à Marc Paquay pour son aimable participation et Hendrik Devriese pour ses précieux conseils.

Références

- AVES, 1996. Insectes migrateurs en 1996. Feuille de Contact 4/1996, p. 145.
Bellmann, H. & G. Luquet, 1995. Guide des Sauterel-

- les, Grillons et Criquets d'Europe occidentale. — Delachaux & Niestlé, Lausanne, 383 pp.
- Couvreur, J.-M., 1996. *Meconema meridionale* observée pour la première fois en Belgique à Aische-en-Refail (commune d'Eghezée, province de Namur): une espèce attendue. — Nieuwsbrief Saltabel 14: 13—14.
- Couvreur, J.-M. & A. Gosseries, 1995. Projet d'Atlas régional des orthoptères de Famenne occidentale (Belgique). — Nieuwsbrief Saltabel 12: 24.
- Devriese, H., 1988. Voorlopige verspreidingatlas van de sprinkhanen en krekels van België. — K.B.I.N., Brussel.
- Grafteaux, A., 1992. Observation de quelques ensifères et caelifères (orthoptères) et d'un dictyoptère dans le département des Ardennes. — Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle des Ardennes, Tome 82: 29—33.
- Kleukers, R.M.J.C. et al., 1996. The recent expansion of *Conocephalus discolor* (Thunberg) (Orthoptera: Tettigoniidae) in West Europe. — Entomologist's Gazette 47(1996): 37—49.
- Luquet, G., 1994. Matériaux préliminaires à l'établissement d'un catalogue des orthoptères du massif de Fontainebleau (Insecta, orthoptera). — Bull. Ass. Natur. Vallée Loing, 70(4): 221.
- Meyer, M., 1989. Provisorische Rote Liste der Heuschrecken Luxemburgs (Orthoptera, Saltatoria) — Paiperlek, Lëtzebuerger Entomologesch Zaitschrëft, 10(2).
- Paquay, M., K. Hofmans, J.-Y. Baugnée & G. Minet, 1996. Nouvelles données du Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens* SCOPOLI, 1763) en Belgique. Prémice de l'installation d'une population durable? — Nieuwsbrief Saltabel 15: 42—49.

Annexe

Dimensions des individus récoltés (en cm)

♂		♀	
Front ⇔ apex abdomen cm	Front ⇔ apex élytre cm	Front ⇔ apex abdomen cm	Front ⇔ apex élytre cm
1.9	2.5	2.5	3.0
1.9	2.4	2.5	3.2
1.8	2.4		
2.0	2.4		
2.0	2.5		
1.9	2.5		
$\bar{x} = 1.92 \pm 0.1$		$\bar{x} = 2.45 \pm 0.1$	
		$\bar{x} = 2.5 \pm 0.0$	
		$\bar{x} = 3.10 \pm 0.1$	